

## EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Pedro DUARTE – Marion FAURE

**Durée de préparation :** 1h30.

**Durée de passage devant le jury :** 30 min. (20 min. d'exposé et 10 min. de questions).

**Veillez bien lire ci-dessous le nota bene concernant la répartition des 30 minutes de passage à compter du concours 2025.**

**Type de sujets donnés :** un texte à présenter, à lire, à traduire et à commenter. Le texte est accompagné d'un titre, de mots de vocabulaire et, éventuellement, d'indications complémentaires.

**Modalités de tirage du sujet :** choix entre deux sujets cachés.

**Liste des ouvrages autorisés :** aucun.

#### **Nota bene :**

Le jury tient à débiter le présent rapport par la mention d'une modification importante dans l'organisation de l'épreuve orale d'explication d'un texte latin : la durée de passage devant le jury reste de 30 minutes ; cependant, il est apparu bienvenu de répartir de manière égale ces trente minutes entre le temps d'exposé et le temps de discussion avec les candidat.e.s. À compter du concours 2025, dans les 30 minutes prévues pour l'épreuve, les candidat.e.s disposeront donc de **15 minutes pour leur exposé, suivies de 15 minutes de questions**. De fait, le jury a observé que, trop souvent, les candidat.e.s peinaient à occuper les 20 minutes qui leur sont allouées pour la traduction et le commentaire du passage proposé : il n'est pas rare d'avoir droit à des exposés dilués pour parvenir à « tenir » les 20 minutes fatidiques. À l'inverse, le jury ne dispose que de dix minutes pour reprendre à la fois la traduction et le commentaire, ce qui est une gageure. Ce double constat a mené le jury à envisager une répartition entre 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions. Cette décision a été prise dans l'intérêt même des candidat.e.s. Il est à souhaiter que, de la sorte, les candidat.e.s puissent rendre compte de leur analyse de manière plus choisie, en évitant notamment des répétitions inutiles. Pendant les 15 minutes de questions, le jury pourra reprendre plus amplement la traduction, ce qui ne pourra que profiter aux candidat.e.s à la fois pour corriger davantage d'erreurs (le cas échéant) et réviser sans doute leur commentaire par la même occasion.

#### *Bilan du concours 2024 :*

Sur les 63 candidat.e.s qui ont composé en version latine, 8 ont été déclaré.e.s admissibles, dont 7 ont choisi le latin à l'oral également ; 2 ont été reçu.e.s au concours, dont le major de la promotion 2024. La proportion de candidat.e.s choisissant le latin à l'oral est restée comparable à celle de l'an passé, au regard de la baisse observée du nombre d'inscrit.e.s à l'épreuve écrite de latin (63 candidat.e.s en 2024, pour 78 en 2023 ; 7 candidat.e.s à l'oral en 2024, pour 10 en 2023). Pour cette session, les notes s'échelonnent entre 8 et 16 comme suit :

8, 10, 11, 12, 14, 15 et 16. Cette année, si une seule prestation a obtenu une note inférieure à la moyenne (8/20), en revanche la note maximale n'a été – pour ainsi dire – que de 16/20 et la moyenne des prestations se situe plus timidement autour de 12,28/20 (contre 13,7/20 en 2023), ce qui, sans être nullement négligeable – tant s'en faut –, nourrit une certaine frustration, puisque les candidat.e.s que le jury a eu le plaisir d'écouter à l'épreuve orale d'explication de texte latin laissent percevoir un potentiel parfois insuffisamment mis en lumière par leurs prestations. Il n'y a là rien d'alarmant pour les concours à venir, mais c'est l'occasion d'en appeler à une attention accrue pour répondre aux attentes de cette épreuve et permettre aux futur.e.s candidat.e.s d'obtenir de meilleurs résultats. Le concours est exigeant, mais certaines recommandations données dans la suite du rapport doivent fournir aux candidat.e.s des clés pour leur réussite au concours. Le jury invite à une lecture attentive de ces recommandations, que des entraînements durant l'année de préparation au concours devront permettre de parfaitement assimiler.

Les textes proposés lors du concours 2024 étaient tirés des *Vies des hommes illustres* de Cornélius Népos et de l'*Énéide* de Virgile : le détail des passages proposés conclut ce rapport.

### *Organisation de l'épreuve*

Le sujet est tiré au sort par les candidat.e.s, qui peuvent avoir un passage composé soit en prose soit en vers. Chaque sujet proposé comporte le texte latin à traduire et commenter, avec un titre et un éventuel chapeau introductif ; au besoin, des notes en bas de pages accompagnent le texte latin ; enfin, une seconde page fournit largement les mots de vocabulaire du texte. Les candidat.e.s peuvent annoter au besoin les documents fournis.

Le déroulé global de la prestation des candidat.e.s s'organise comme suit : les candidat.e.s commencent par présenter le passage proposé, avant de lire le texte latin (d'ordinaire, le jury interrompt cette lecture assez rapidement) ; elles/ils en proposent une traduction par groupes de mots cohérents ; enfin, la prestation comprend le commentaire littéraire du passage. Il convient de rappeler que, après avoir présenté, lu et traduit le texte proposé, les candidat.e.s se voient offrir la possibilité d'effectuer immédiatement la reprise de la traduction avec le jury ou bien de le faire après le commentaire. Cette reprise est décomptée du temps de questions (10 min. pour le concours 2024 ; 15 min. à compter du concours 2025) : elle n'est donc pas prise en compte dans le temps d'exposé des candidat.e.s (20 min. au concours 2024 ; 15 min. à partir du concours 2025). En l'espèce, tou.te.s les candidat.e.s admissibles au concours 2024 ont choisi de reprendre immédiatement leur traduction avec le jury, ce qui s'est avéré un bon choix dans la mesure où les candidat.e.s entendu.e.s ont su généralement mettre à profit cette configuration pour corriger certaines erreurs d'interprétation présentes dans leur commentaire original. Assurément, l'exercice de correction du commentaire immédiatement après la reprise de la traduction est exigeant pour les candidat.e.s puisqu'il leur faut parvenir à se défaire de leur prise de note pour les passages de leur commentaire qui méritent une révision. Cela a été remarquablement mené par la grande majorité des candidat.e.s, une seule personne s'étant laissée influencée par son commentaire premier – encore faut-il préciser que cette personne s'en est avisée très rapidement. En tout état de cause, rappelons qu'une telle organisation avec reprise immédiate de la traduction reste une possibilité offerte aux candidat.e.s et nullement une contrainte. Même si cette organisation est manifestement profitable, un.e candidat.e qui voudrait procéder au commentaire immédiatement après la

traduction (et donc à la reprise de la traduction à la fin de l'ensemble de sa prestation) demeure totalement libre de le faire : le jury n'a bien entendu aucun parti-pris à ce sujet.

Quel que soit le choix fait par la candidate ou le candidat dans l'organisation de sa prestation et concernant le moment de la reprise de la traduction, le temps de l'exposé ne saurait en aucun cas excéder 20 minutes (15 minutes à partir du concours 2025). Si le commentaire risque de dépasser le temps imparti, le jury signale ordinairement à la candidate ou au candidat qu'il ne lui reste qu'une minute ou deux, et invite à synthétiser les dernières remarques pour conclure.

### *Précisions sur chaque moment de l'exposé des candidat.e.s*

La présentation liminaire du texte, qui intervient avant même la lecture du passage, doit être brève et surtout pertinente pour éclairer par la suite le passage à commenter : les candidat.e.s doivent ainsi présenter très succinctement l'œuvre et surtout situer autant que possible le passage proposé – par exemple : nature ou moment de l'événement décrit, place dans un déroulement narratif ou dramatique, etc. Bien entendu, le jury est pleinement conscient que les passages proposés ne sont pas donnés sur programme mais sont découverts au moment de la préparation. Dès lors, son niveau d'exigence est tout à fait raisonnable concernant les connaissances attendues. Il faut surtout veiller à ne pas perdre de temps en informations pour ainsi dire inutiles (quoique justes) sur l'auteur ou sur l'œuvre dès lors qu'elles n'apportent rien de substantiel pour construire le commentaire à venir. En somme, dès cette première étape, il ne faut pas conférer l'impression d'un étalage gratuit de connaissances, voire d'une erreur méthodologique qui ferait du texte un prétexte pour dire ce que l'on sait.

L'étape de la lecture est importante en ce qu'elle constitue une première appréciation de la compréhension du texte par les choix prosodiques opérés, notamment par la place des pauses qui donnent à entendre l'articulation des segments cohérents du texte dégagés par la candidate ou le candidat. Une mise en voix du texte permet également de percevoir, par les choix intonatifs, une interprétation du texte : le jury est sensible à ce travail de lecture, sans attendre une recherche d'effets expressifs, qui pourraient d'ailleurs être exagérés et malvenus, tant le travail de lecture à voix haute est fondamentalement délicat et subtil. Le jury renouvelle ses recommandations d'une pratique de la lecture à voix haute pour gagner en assurance et prestance, sans excès. Il rappelle que toutes les prononciations du latin sont bienvenues, pourvu que le choix retenu soit cohérent et la prononciation maîtrisée. Ainsi, une prononciation dite restituée ne s'improvise pas en ce qu'elle implique de connaître les données accentuelles des mots. Quand il s'agit de vers, la lecture scandée n'est pas attendue, mais le jury est sensible à tout effort supplémentaire accompli pour rendre aux textes leur sonorité et musicalité constitutives, notamment en considérant les élisions nécessaires.

La traduction doit être effectuée en reprenant le texte latin par groupes de mots cohérents, et non phrase par phrase, ni à l'inverse mot par mot. La constitution des groupes de mots latins doit manifester la compréhension qu'a la candidate ou le candidat à la fois de la structure syntaxique et du sens de la phrase et de ses segments constitutifs. La candidate ou le candidat ne doit fournir qu'une seule traduction, claire et précise, pour chaque groupe de mots latins lu. La correction de la langue française doit être de très grande qualité. Si le cadre même de l'épreuve orale peut expliquer un certain trouble et rendre parfois l'appréciation des tournures

françaises moins assurée, il faut veiller à ces anicroches. Dans l'ensemble, rares ont été les fautes de français dans les traductions entendues, ainsi que dans les commentaires, mais le jury ne saurait omettre de rappeler cette nécessité d'une très grande qualité de la langue française : souvent les erreurs relevaient sans doute de fautes d'inattention (oubli d'un accord au pluriel ou au féminin, notamment) ; une dépendance trop grande envers le texte latin s'est parfois accompagnée d'une traduction littérale, voire d'un simple décalque du latin qui ne correspond pas à un tour français et qui apporte une certaine étrangeté, sinon incorrection. Si cela n'obère pas la compréhension générale du texte, une telle erreur est plus légèrement sanctionnée. Certaines erreurs de ce type relèvent d'un emploi parfois inconnu des candidat.e.s, comme l'impératif figé à la deuxième personne du singulier *age* employé comme particule illocutoire soulignant l'exhortation ou l'agacement (Gaffiot parle d'interjection), alors usité avec un autre impératif : « *surge age !* » signifie ainsi « **allons, lève-toi !** », « lève-toi **donc !** », où le latin *age* est assez comparable à l'emploi de l'impératif français « allons ! ». Enfin, il convient de rappeler que les candidat.e.s doivent éviter une récitation empressée de leur traduction : le jury doit pouvoir suivre et prendre en note la traduction proposée. En somme, une seule traduction, précise, doit être énoncée de manière intelligible et selon un débit raisonnable. Au besoin, le jury peut signaler qu'il convient de ralentir le débit : il ne faut pas s'en émouvoir, mais suivre simplement la recommandation faite.

Le commentaire s'ouvre sur une introduction, différente et complémentaire de la présentation liminaire ; y est énoncée de manière très claire la problématique qui va ensuite guider la construction du propos. Lors de l'introduction, les candidat.e.s présentent le plan du texte, soit la composition qu'ils ont dégagée pour le texte, suivant des mouvements qu'ils précisent en donnant les vers ou les lignes de chaque partie proposée. Ces différentes articulations peuvent fournir d'ailleurs de manière commode et pertinente les pivots d'un commentaire linéaire. Si les candidat.e.s optent pour un commentaire composé, la mention de la composition du passage reste attendue, mais il conviendra de préciser de manière très claire les axes de lectures retenus. Quoi qu'il en soit du choix du type de commentaire, le jury n'a pas de parti-pris : il demande seulement que ce choix soit clairement formulé dès l'introduction, puis suivi scrupuleusement. Il convient de rappeler les écueils fréquents : le commentaire linéaire peut se heurter au risque principal de la paraphrase, soit une reformulation du passage latin sans réel apport analytique par rapport à l'énoncé littéral ; ce type de commentaire peut également s'accompagner d'une forme de myopie où chaque phrase est étudiée minutieusement sans mise en perspective d'ensemble, c'est-à-dire sans appréciation de la construction du texte. Concernant le commentaire composé, il peut se heurter à la difficulté d'un manque d'égards pour la progression linéaire du texte, en raison d'une forme de fragmentation du texte autour de certaines idées, quelque pertinentes qu'elles puissent être. L'autre écueil principal du commentaire composé réside dans la focalisation faite sur certaines idées qui peuvent faire omettre d'autres éléments pourtant importants. En rappelant ici ces écueils, le jury tient ainsi à laisser entendre, en creux, certaines attentes et certains principes importants dans l'étude littéraire d'un texte. Le commentaire peut s'articuler autour de deux ou trois parties ; il importe surtout que ces parties soient relativement équilibrées entre elles. Une conclusion succincte doit refermer l'exposé, en retenant les idées fortes du commentaire. Une ouverture ne s'impose pas et les candidat.e.s qui souhaiteraient proposer une telle ouverture doivent s'assurer de sa pertinence pour le passage proposé. De bout en bout, il faut se concentrer sur le passage mis à l'étude et observer le principe cardinal de pertinence.

Comme cela a été formulé lors du précédent rapport, que nous nous permettons de reprendre

ici en substance, le commentaire doit être développé en respectant au moins les trois exigences suivantes : en premier lieu, il est au service de la problématique énoncée ; en ce sens, le commentaire cherche à détailler, enrichir, illustrer, voire discuter cette problématique qui ne doit pas être perdue de vue ; le commentaire reste attaché au texte présenté et ne prend pas le texte pour prétexte à une réflexion générale à partir de celui-ci ; enfin, le commentaire, précis, construit un propos étayé de citations et accompagné d'analyses pertinentes, de nature variée (stylistique, poétique, historique, philosophique, etc.). Il convient de rappeler que chacun des types de connaissances mentionnées doit faire l'objet d'une maîtrise certaine : il vaut ainsi mieux décrire un fait que d'employer de manière abusive un terme. Les termes *inchoatif* (qui marque le début d'une action, alias l'entrée dans le procès, parfois graduellement), *hypotaxe* (forme de subordination syntaxique), *isotopie* (constitution d'un réseau sémantiquement cohérent, qui facilite d'autant l'interprétation du sens des termes présents) ou encore *incise* (proposition intercalée, généralement courte) ont parfois été utilisés improprement. De manière fréquente, les figures de style ou certains concepts rhétoriques et littéraires sont utilisés à mauvais escient. Le jury voudrait mentionner deux exemples à titre illustratif : le concept de *retractatio* (soit une réécriture, un remaniement, qui peut prendre notamment la forme d'un repentir littéraire) a pu être utilisé, mais de manière abusive pour tel passage virgilien. Dans une prestation, la personne interrogée a repris à juste titre la tripartition des types d'éloquence (délibérative, judiciaire et épideictique) pour évoquer la valeur délibérative d'un passage, mais sans démontrer proprement cette qualité délibérative. Il n'est pas rare d'entendre parler de la valeur sémantique des préverbes, ce qui s'accompagne souvent d'une énumération de formes préverbées. Cependant, la monstration à elle seule n'a pas nécessairement de force argumentative, *a fortiori* quand certaines formes citées ne présentent pas un préverbe « de sens plein ». Plus fondamentalement même, monstration n'est pas démonstration ; dans un commentaire littéraire, tout élément avancé doit être étayé par une analyse et interprétation. L'énumération sèche ne saurait faire commentaire.

Rappelons que, à compter du concours 2025, les candidat.e.s auront 15 minutes pour l'ensemble de leur exposé : présentation liminaire du passage, lecture (partielle) du passage, traduction, commentaire.

#### *Indications concernant les questions posées par le jury*

La prestation initiale est associée à des questions de la part du jury, pour un total de 15 minutes à compter du concours 2025. Ces questions portent sur la traduction et le commentaire. Lors de la reprise, le jury peut revenir sur des points à corriger soit selon l'ordre d'apparition des fautes, soit selon le degré de gravité des erreurs de traduction. Il faut parvenir à rester concentré.e et alerte lors de ce temps d'échange pour corriger ses erreurs : le jury rend généralement compte du type d'erreur, entre faute de construction, identification inexacte d'un verbe (souvent liée au temps du verbe) ou encore faux-sens, par exemple. Il arrive que certaines traductions présentent trop d'erreurs – avec des degrés de gravité divers – pour que le jury ait le temps de revenir sur l'ensemble des erreurs ; auquel cas, le jury tâche de revenir d'abord sur les erreurs les plus lourdes, tout en réservant au moins une question à un faux-sens pour éviter une accumulation de questions portant sur la seule construction syntaxique.

D'ordinaire, les candidat.e.s manifestent une connaissance appréciable de la langue latine et de sa grammaire fondamentale. Il s'agit donc pour elles et pour eux de réinvestir ces connaissances pour réviser au besoin leur compréhension du texte et proposer une nouvelle traduction par endroits. Le jury mentionne ici quelques erreurs ou lacunes récurrentes pour inviter à une attention redoublée sur ces points : le temps des verbes ; la valeur des modes ; la construction des participes épithètes ou apposés ; l'identification et la traduction de l'ablatif et du datif ; l'identification du degré de l'adjectif (degrés positif, comparatif et superlatif). Le jury voudrait s'attarder sur deux points de vigilance : le verbe déponent *uideor* « sembler » paraît parfois inconnu (il s'agit de la deuxième année consécutive qu'une telle lacune est observée, ce qui ne manque pas d'étonner vu la très haute fréquence d'emploi de ce verbe) ; la série des démonstratifs (*hic, haec, hoc ; iste, ista, istud ; ille, illa, illud*) et la série conjointe des adverbes de lieu (*hīc, hūc, hinc, hāc, etc.*) sont parfois mal connues ou du moins donnent lieu à des erreurs d'analyse. À titre illustratif, dans l'énoncé virgilien « *hīc mihi magnā domūs* », l'adverbe de lieu *hīc* « ici » a été confondu avec le pronom démonstratif au fém. sing. nom. *haec* dans une construction attributive avec attrait de l'attribut du sujet avec le sujet (*haec mihi magna domus* qui signifierait « celle-ci/c'est ma grande demeure »).

L'entretien avec le jury a également pour objectif d'aider la candidate ou le candidat à corriger son commentaire au besoin, mais aussi à l'approfondir et l'enrichir si aucun contresens n'a été observé. Rappelons que le jury est conscient que les passages proposés sont hors programme : son degré d'exigence est donc raisonnable. Ainsi, dans l'étude du passage de la *Vie d'Hamilcar* de Cornélius Népos, des confusions ont eu lieu entre Hamilcar, Hasdrubal et Hannibal ; le jury n'attendait pas une connaissance poussée de l'histoire carthaginoise et *a fortiori* des débats historiographiques sur la construction de la dynastie des Barcides ! Il va sans dire que le temps d'échange doit permettre de corriger certaines inexactitudes ou erreurs, comme la confusion entre Junon et Vénus dans l'*Énéide*, de surcroît quand il s'agit de dégager la structure actancielle dans la quête d'Énée et de distinguer adjuvants et opposants. Toutes les questions sont posées dans un esprit bienveillant et visent à donner aux candidat.e.s l'occasion de compléter ou de corriger leur proposition. Il faut donc veiller à ne pas se démobiliser lors de ces questions et saisir cette opportunité d'améliorer encore sa prestation. Comme pour la reprise de la traduction, le jury a particulièrement apprécié la capacité qu'a manifestée un grand nombre de candidat.e.s à se corriger, à remettre en question ou nuancer leur analyse.

#### *Remarques particulières sur les prestations du concours 2024*

Les candidat.e.s que le jury a eu le plaisir d'entendre lors de cette session 2024 manifestaient une préparation sérieuse à l'explication de texte latin, avec une connaissance certaine des attentes de l'épreuve. La technique de l'exercice reste maîtrisée sur le plan formel, ce qui est un point essentiel. Les meilleurs commentaires s'appuyaient sur une problématique précise et pertinente, ainsi que sur des relevés détaillés et dûment interprétés. Dans l'étude d'un texte poétique, il convient de pouvoir réserver un sort à la métrique pour apprécier ce point essentiel d'un texte versifié, malheureusement souvent omis cette année. Rappelons que le jury attend une connaissance de la versification de l'hexamètre dactylique, du pentamètre et du sénaire iambique, soit les trois principaux vers latins. Malgré cette omission fréquente de l'analyse métrique, le jury a constaté, cette année encore, que les passages en vers ont donné

lieu à de meilleurs commentaires que les passages en prose. Il est possible que les candidat.e.s aient plus de difficulté à entrer dans un texte en prose découvert lors de la préparation. Pourtant, l'identification du genre textuel ou des genres textuels (description, portrait, épisode narratif, texte argumentatif, dialogue, etc.) doit offrir des entrées privilégiées pour s'interroger sur le texte et nourrir une réflexion, sans plaquer pour autant des réponses prêtes à l'emploi. Les outils d'analyse littéraire, notamment des connaissances en rhétorique et stylistique, absolument comparables à ceux qui sont usités pour toute langue, doivent être maîtrisés pour permettre la construction du commentaire d'un texte latin.

Le jury a encore pu apprécier la solide culture antique des candidat.e.s mais a regretté que le désir de mettre en valeur leurs connaissances ait parfois donné lieu à des rapprochements peu pertinents et plaqués, ou du moins expéditifs : l'étude du passage du songe d'Énée au chant VIII de l'*Énéide* s'assortit mal d'un rapprochement allusif avec l'*Ion* de Platon, au sujet de l'inspiration du poète. De même, la notion de *dux fatalis* mérite d'être mieux circonscrite pour éviter les emplois abusifs : le *dux fatalis* est un général romain d'exception qui sauve Rome d'une situation catastrophique, tout en participant à l'accentuation de dysfonctionnements politiques majeurs, comme le général Camille ou Scipion l'Africain.

Dans les commentaires proposés lors de ce concours, il n'a pas été fait mention des effets produits sur le lecteur ; or c'est là un point d'attention pour apprécier les textes littéraires. Ainsi, dans les *Vies* de Cornélius Népos, l'art du portrait est particulièrement remarquable en ce que la description composée par l'auteur doit engager une adhésion du lecteur, qu'il s'agisse du portrait d'Atticus ou d'Hamilcar, les deux personnages retenus dans les passages soumis à la sagacité des candidat.es cette année. Les choix opérés dans le portrait de l'ennemi de Rome, Hamilcar, méritent notamment une problématisation autour de l'art du portrait de l'ennemi : historiquement, ce traitement change et les caractéristiques positives portées au crédit de l'ennemi, outre l'effet de réel qu'elles apportent, n'en rendent que plus illustre la victoire des Romains. Le portrait équilibré n'est ainsi pas gratuit, mais participe en creux de la fresque de l'histoire de Rome. Quand cela a du sens, une réflexion doit également être engagée sur les éléments métapoétiques qui peuvent être décelés : un seul commentaire a soulevé à juste titre cet enjeu sur un passage de l'*Énéide*.

Pour conclure, le jury voudrait adresser tous ses encouragements aux futur.e.s candidat.e.s.

Liste des passages proposés au concours 2024 :

Cornélius Népos, *Vie d'Hamilcar* II, 4 - III, 2.

Cornélius Népos, *Vie d'Atticus* V, 3 - VI, 2.

Virgile, *Énéide* IV, 265-284.

Virgile, *Énéide* VIII, 55-73.